

Communiqué phytosanitaire

n° 14 du 1^{er} mai 2024

SOMMAIRE

Généralité

- Rappel : contribution application précise

Arboriculture

- Phénologie
- Feu bactérien
- Tavelure du pommier
- Oïdium du pommier
- Capua
- Psvlle du poirier

- Cochenille farineuse
- Traitements post-floraux

Cultures maraîchères

- ToBRFV

Viticulture

- Météo et phénologie
- Mildiou
- Oïdium
- Surgreffage 2025

GÉNÉRALITÉ

RAPPEL : CONTRIBUTION POUR L'UTILISATION DE TECHNIQUES D'APPLICATION PRÉCISE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Dans le cadre des contributions à l'efficacité des ressources, la Confédération soutient l'acquisition d'appareils neufs d'application précise des produits phytosanitaires (pulvérisateurs anti-dérive dans les cultures pérennes). Les contributions sont versées jusqu'à fin 2024, mais la demande doit être envoyée au plus tard le **31 août 2024**. Plus d'informations sur [le site de l'OFAG](#) et dans la [fiche technique d'Agriidea](#).

ARBORICULTURE

PHÉNOLOGIE À CHÂTEAUNEUF

Observations effectuées le 30 avril

Pommier la floraison est terminée, même s'il reste encore des fleurs.

FEU BACTÉRIEN

Les premiers symptômes sur bouquets ont été observés sur poiriers à la fin de la semaine dernière. Ils sont très difficiles à détecter et peuvent être facilement confondus avec ceux de la bactériose. Il est recommandé de contrôler les parcelles de poiriers atteintes de feu bactérien en 2023. En cas de suspicion, ne touchez pas aux plantes, prenez une photo et contactez-nous (Tél. 027 606 76 05 ou sca-oca@admin.vs.ch). Dans l'attente du diagnostic, ne pas se déplacer dans d'autres parcelles sans désinfecter les mains, les outils, les véhicules agricoles, les chaussures et changer d'habits.

Selon le modèle Maryblyt, les symptômes sur pommiers pourraient être observés sur bouquets dès le 1^{er} mai.



Les jeunes plantations sont particulièrement à risque, supprimez régulièrement les fleurs.

Les parcelles atteintes de feu bactérien doivent être annoncées à l'Office (Tél. 027 606 76 05 ou sca-oca@admin.vs.ch) en précisant le n° de parcelle, l'espèce et les variétés.

TAVELURE DU POMMIER

Les prévisions météorologiques sont incertaines ce qui se répercute sur les prévisions des modèles. Avec les pluies annoncées demain le risque passe de faible à extrême. Consultez régulièrement les prévisions correspondant à la station Agrometeo la plus proche de chez vous ([Tavelure Agrometeo](#)) ou celles du modèle RIMpro ([Tavelure RIMpro](#)). Renouvelez la protection si nécessaire en fonction des quantités de pluie et de la croissance végétative.

Attention : cette année, RIMpro prévoit la fin des infections primaires très tôt (le biofix a été placé à une date très précoce). Il est très probable que cela ne corresponde pas à la réalité (la réserve d'ascospores calculée par Agrometeo est par exemple encore bien plus importante), la protection des arbres contre la tavelure doit donc encore être poursuivie. Dès que la réserve d'ascospores est vide dans le modèle RIMpro, il faut cliquer sur "Infections secondaires" pour voir les jours à risque.

[Tavelure: Produits de contact](#)

[Tavelure: SDHI](#)

[Tavelure: Divers](#)

[Tavelure: ISS](#)

[Tavelure: Strobilurines](#)

[Tavelure: Bio](#)

OÏDIUM DU POMMIER

Les conditions météorologiques sont favorables à l'oïdium. Combinez les traitements avec la lutte contre la tavelure. Si vous effectuez un traitement au soufre, ne pas oublier de réduire le dosage en fonction de l'augmentation des températures.

[Produits phytosanitaires contre l'oïdium du pommier](#)

CAPUA

D'après SOPRA, les éclosions des larves de la première génération débutent la semaine prochaine. Les virus de la granulose doivent être appliqués sur les jeunes larves. Pour les traitements avec d'autres insecticides, il faut encore attendre. Les parcelles à risque doivent être contrôlées pour déterminer si un traitement est nécessaire. Le seuil de tolérance est de 5-8 % des pousses attaquées ou de 40 papillons par semaine et piège.

PSYLLE DU POIRIER

Dans les vergers contrôlés en début de semaine, une majorité des œufs sont jaunes à oranges. Aucune jeune larve n'a encore été observée. Le modèle SOPRA indique que les premiers œufs devraient éclore cette semaine. Afin de positionner au mieux les traitements, il est important d'effectuer un contrôle dans vos vergers. Voir [communiqué n° 13](#) pour les informations détaillées.



COCHENILLE FARINEUSE (*PSEUDOCOCCUS COMSTOCKI*)

Les éclosions continuent dans les vergers. Si ce ravageur a posé des problèmes dans vos parcelles l'année dernière, il est encore temps d'appliquer un traitement au spirotetramate comme indiqué dans le [communiqué n° 13](#).

TRAITEMENTS POST-FLORAUX

Maintenant que la floraison est terminée dans presque tous les vergers, n'oubliez pas d'effectuer les contrôles pour les différents ravageurs comme les pucerons, hoplocampes, ériophyides et chenilles diverses. Vous trouverez de plus amples informations dans les [communiqués n° 11 et n° 12](#).



CULTURES MARAÎCHÈRES

ToBRFV

En 2021, le Tomato brown rugose fruit virus (ToBRFV) a été détecté pour la première fois dans une exploitation en Suisse. De nouveaux cas ont été détectés en 2022 et 2023. Ce virus s'attaque aux plants de tomates et de poivrons et peut causer d'importants dégâts. Le ToBRFV est considéré en Suisse comme un organisme de quarantaine potentiel et doit obligatoirement être déclaré et combattu. Les cas suspects doivent donc être immédiatement signalés à l'Office d'arboriculture et cultures maraîchères (027 606 76 20 ou sca-oca@admin.vs.ch). Les plants infectés présentent le plus souvent des décolorations en mosaïque sur les feuilles, de même que des taches jaunes sur les fruits. Vous trouvez des informations détaillées sur le site d'Agroscope.



Décolorations en mosaïque sur des feuilles et taches jaunes sur des tomates. Source : Agroscope

VITICULTURE

MÉTÉO ET PHÉNOLOGIE

Le développement de la vigne a été ralenti en raison des températures fraîches de la semaine dernière. Selon l'emplacement et les cépages, la phénologie est marquée par une forte hétérogénéité allant du développement des feuilles jusqu'à l'apparition des inflorescences (BBCH 55 – « boutons floraux agglomérés »).



Leytron (haut du vignoble), 30.04.24



Châteauneuf, 30.04.2024

MILDIU

Selon leur intensité, les pluies annoncées dès jeudi pourraient déclencher l'infection primaire dans l'ensemble des stations du Valais. Compte tenu de la météo changeante, nous vous incitons à consulter régulièrement le modèle Agrométéo de vos stations et de suivre les prévisions météo.

L'infection primaire est dépendante de pluies d'intensité supérieure à 3 mm/h (en plus des 10 mm de pluie et des >10°C). Cette intensité est très peu prédictible.

En cas d'infection primaire, effective, dans des parcelles réceptives à une 1^{ère} contamination de mildiou (végétation d'au moins 10 cm, stade 3-4 feuilles étalées), il conviendra de placer un traitement au plus proche du 80% de la période d'incubation qui peut durer de 6 à 10 jours (à suivre sur agrometeo.ch en fonction des températures moyennes journalières, et au plus tard avant les prochaines pluies annoncées.

Actuellement une dose de 100 g/ha de cuivre métal est à préconiser.



Lutte prophylactique

Pour retarder les contaminations primaires de mildiou, effectuez l'ébourgeonnage le plus tôt possible, et en priorité dans les parcelles sensibles.

Signalement : les premières tâches d'huiles traduisent la fin de la phase d'incubation du champignon. Elles pourront apparaître 6-10 jours après l'annonce des infections primaires. Le signalement, à l'adresse suivante sca-ovvin@admin.vs.ch de premières observations de tâches d'huile serait appréciée.

OÏDIUM

Le début de la lutte anti-oïdium peut débuter en même temps que celle engagée contre le mildiou, **au plus tard un traitement devra être effectué** :

- Dès le stade 5-6 feuilles pour les parcelles sensibles, à historique
- Dès le stade 9-10 feuilles pour les parcelles peu sensibles

Actuellement une dose de 2,4-3,2 kg/ha est à préconiser.

Bonnes pratiques d'intervention :

L'utilisation de PPh nécessite de prendre en compte les règles suivantes pour éviter la dérive ainsi qu'optimiser l'application sur le feuillage :

- Vent : <12 km/h (drapeaux ne flottent pas, les feuilles des arbres ne sont pas sans cesse en mouvement)
- Température : entre 8 et 25°C
- Hygrométrie : 60 %
- Feuillage sec
- Sol ressuyé

Souvent, ces conditions sont réunies en tout début de matinée ou éventuellement le soir.

SURGREFFAGE 2025

Toute reconstitution doit être annoncée à l'Office de la vigne et du vin pour mise actualisation du registre des vignes avec les passeports phytosanitaires correspondants. Cette exigence s'applique également pour les vignes surgreffées.

En prévision de prélèvement de bois en vue d'un surgreffage en 2025, les vignes à greffon doivent être annoncées au plus tard pour le 15 mai 2024 auprès de [Veriplant AG](#). Cette société mandatée par le Service phytosanitaire fédéral (SPF) se charge de contrôler la parcelle pour s'assurer que la vigne est indemne de maladies et autres viroses. Si tel est le cas, elle autorise le prélèvement et délivre une attestation.

Muni de l'attestation, il est ensuite possible d'obtenir un passeport phytosanitaire auprès d'un pépiniériste-viticulteur agréé.

Si la vigne de prélèvement se trouve dans un périmètre de lutte contre la flavescence dorée, seules les personnes agréées par le SPF sont habilitées à prélever, utiliser ou transférer du bois à des fins de multiplication. Par ailleurs, ce bois de taille est obligatoirement soumis à un traitement d'eau chaude pour garantir un matériel végétal sain avant le surgreffage.

Une alternative consiste à se procurer les greffons pour le surgreffage directement auprès d'un pépiniériste-viticulteur. Cela garantit de disposer de greffons sains accompagnés d'un passeport phytosanitaire.

Service cantonal de l'agriculture

